PICKET LINE PROTOCOL BETWEEN PSAC AND CUPW

Preamble:

Acknowledging the critical role of picket lines in applying pressure on Canada Post for a just resolution with the Canadian Union of Postal Workers (CUPW).

Recognizing that solidarity with CUPW members is essential and can be expressed in diverse ways.

Understanding that PSAC members not in a legal strike position may incur disciplinary measures for failing to report for duty.

Considering prior successful agreements on picket line protocols between our unions, we establish the following terms:

- PSAC members will not be impeded from accessing their workplaces in areas where CUPW has established picket lines.
- PSAC will counsel its members assigned to work at picketed sites to consider the viability of refusing unsafe work and to contact their supervisor and union representative rather than cross the line.
- CUPW picket captains/coordinators will specify the entry points for PSAC members to report to work. Members will identify themselves and their union to the designated CUPW representative.

PROTOCOLE DE PIQUETAGE ENTRE L'AFPC ET LE STTP

Préambule:

Reconnaissant que les lignes de piquetage jouent un rôle essentiel en exerçant de la pression sur Postes Canada en faveur d'un règlement équitable avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP);

Reconnaissant que la solidarité avec les membres du STTP est essentielle et qu'elle peut s'exprimer de différentes façons;

Reconnaissant que les membres de l'AFPC qui ne sont pas en position de grève légale peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires s'ils ne se présentent au travail;

Étant donné les ententes fructueuses antérieures entre nos syndicats sur des protocoles de piquetage, nous convenons de ce qui suit :

- Les membres de l'AFPC ne seront pas empêchés d'accéder à leur lieu de travail là où le STTP a dressé des lignes de piquetage.
- L'AFPC conseillera à ses membres tenus de travailler dans des lieux où il y a des lignes de piquetage d'examiner la possibilité de refuser d'effectuer un travail dangereux et de communiquer avec leur superviseur et leur représentante ou représentant syndical plutôt que de franchir la ligne de piquetage.
- Les responsables de la ligne de piquetage ou les coordonnatrices et coordonnateurs du STTP désigneront les points d'entrée aux membres de l'AFPC, qui devront s'identifier et indiquer leur appartenance syndicale à la représentante ou au représentant désigné du STTP.

- PSAC will encourage its members to express solidarity with CUPW by joining picket lines before or after their shifts and participating in other supportive initiatives as determined by local leadership from both unions.
- The national offices of both PSAC and CUPW will ensure this protocol is distributed to all local affiliates.
- L'AFPC encouragera ses membres à exprimer leur solidarité au STTP en participant aux piquets de grève avant ou après leur quart de travail et en s'engageant dans d'autres activités de soutien telles que déterminées par les dirigeantes et dirigeants locaux des deux syndicats.
- Les bureaux nationaux des deux syndicats veilleront à la distribution du présent protocole de piquetage à toutes les sections locales affiliées.

Jan Simpson

CUPW National President / Présidente nationale, STTP

Sharon DeSousa

PSAC National President / Présidente nationale AFPC

Sharon Desousa

October 31, 2024 / Le 31 octobre 2024

/bk cope-sepb 225 /ab cupe- scfp 1979